



Découvrez quel.le.s candidat.e.s aux élections cantonales genevoises se positionnent en faveur des personnes lesbiennes, gay, bisexuelles et trans* (LGBT)!

En vue des élections qui se auront lieu le 6 octobre 2013 pour le Grand Conseil et le Conseil d'Etat genevois, la Fédération genevoise des associations LGBT a envoyé fin juillet 2013 un questionnaire à l'ensemble des candidat.e.s afin qu'elles et ils s'expriment sur plusieurs thèmes touchant la communauté LGBT.

Le taux de réponse est important: environ 200 candidat.e.s, sur un total de 470, ont rempli le questionnaire. Les partis et mouvements y ont différemment participé, démontrant l'intérêt qu'ils portent à ces questions.

Les candidat.e.s PS ont répondu à 77,50%; les Verts à 77,50%; Ensemble à gauche à 60%; Parti Pirate à 50%; PDC à 46%; PBD à 41%; Les Vert'libéraux à 33%; UDC à 26,5%; MCG à 18,3% et PLR à 17%.

Vous trouverez ci-dessous les principaux résultats aux sept questions de la Fédération.

1. Prévention de l'homophobie et de la transphobie dans les milieux de l'éducation

La quasi totalité des répondant.e.s soutient les initiatives dans ce sens.

2. Inscription d'un principe de non-discrimination lié à l'identité de genre dans la Constitution genevoise :

Les réponses sont ici moins unanimes et laissent apparaître des réticences, notamment de la part des répondant.e.s PLR et UDC.

3. Soutien financier et consultation des associations LGBT

Cette question comprenait deux volets, l'un financier et l'autre sur la consultation des associations LGBT. Un grand nombre de partis ont émis des réserves sur les conditions du financement, mais sont plus favorables à la consultation des associations lors de la mise en place, par l'Etat, d'actions pour lutter contre l'homophobie et la transphobie.

4. Institutionnalisation de la lutte contre l'homophobie et la transphobie

5. Poste de chargé.e de projets LGBT à l'Etat de Genève

6. Création d'un Centre d'écoute des victimes d'homophobie et de transphobie

Les réponses à ces trois questions sont partagées, avec un grand nombre de répondant.e.s exprimant des réserves. Une partie préférerait confier ces tâches aux associations de terrain (moyennant un financement) et d'autres souhaiteraient que l'Etat s'en charge directement.



7. Familles arc-en-ciel : adoption de l'enfant du/de la partenaire

La question portait plus précisément sur le soutien des futurs député.e.s au Grand Conseil genevois au projet de loi du Conseil fédéral visant à ce que toute personne adulte, quel que soit son état civil ou son mode de vie, puisse adopter l'enfant de son ou sa partenaire. Les réticences les plus nombreuses s'expriment au MCG, au PLR et à l'UDC. On constate cependant une certaine méconnaissance générale du projet de loi.

Nous vous proposons par ailleurs ci-dessous un florilège des commentaires variés que certain.e.s candidat.e.s ont fait figurer sous leur réponse aux questions.

Sur la question de la prévention de l'homophobie et de la transphobie dans les milieux de l'éducation :

- ▶ «Je suis favorable à une telle politique publique mais pas dans les écoles. Je pense que l'homosexualité étant très minoritaire elle ne devrait pas être banalisée auprès des jeunes qui pourraient être influencés et franchir le pas vers l'homosexualité.»
- ▶ «Il faut implanter à Genève une véritable politique publique de prévention de l'homophobie et de la transphobie. Mais ce n'est pas tout. Il faut également une évaluation annuelle des activités organisées dans les milieux de l'éducation, afin d'aller plus loin que la simple incitation.»
- ▶ «Après avoir pris connaissance des textes oui pourquoi pas, les LGBT sont des êtres humains comme les hétéros et ont le droit à la vie au même titre. Ils n'en peuvent rien s'ils sont LGBT, c'est Dieu qui a choisi... (position très personnelle). Quel mal à être LGBT?»
- ▶ «Chaque personne est essentiellement avant tout une Ame, et peu importe son sexe de naissance ou celui qu'il se choisit ensuite. De même, le choix de quiconque dans l'orientation sexuelle est important, car ce qui compte c'est qu'il se sente bien et vive une vie épanouie selon son libre arbitre. Il faut donc combattre avec la plus ferme énergie toute forme de discrimination dont l'homophobie et la transphobie dans les milieux de l'éducation et dans tout autre milieu quel qu'il soit.»

Sur la question de l'inscription d'un principe de non-discrimination lié à l'identité de genre dans la Constitution genevoise

- ▶ «Il faut un principe de non-discrimination tout court, car si l'on rentre trop dans les particularités de chacunE, toutes les personnes dont les discriminations ne sont pas défendues par des associations comme la votre continueront à subir la bêtise des lèches- culs opportunistes avides de pouvoir.»
- ▶ «Identité de genre et Constitution: oui à la condition que le voisinage ne soit pas incommodé, la vie privée ne doit pas interférer avec la vie professionnelle.»
- ▶ «Évidemment que oui! Et cela passe aussi par des petites et simples refontes administratives (par exemple supprimer la mention systématique «homme/femme» ou «Madame/Monsieur» dans les formulaires administratifs).»
- ▶ «Du moment que ça ne se finit pas par un résultat unilatéral, comme on peut le voir pour le racisme, où seuls les gens de couleurs peuvent se plaindre de ça, les autres ont leur rit au nez. Je ne vois aucun terme concernant la protection des hétéros dans votre texte... Ce n'est pas parce que ça n'existe pas ou que c'est peu courant aujourd'hui que ça n'existera pas demain.»

Sur la question du soutien financier aux associations

- ▶ «Oui, du moment que le budget ne part pas intégralement dans l'arrosage et l'engraissement des piques-assiettes.»



Fédération Genevoise des Associations LGBT

Sur la question de l'institutionnalisation de la lutte contre l'homophobie et la transphobie

- ▶ «Je pense qu'il est bien d'institutionnaliser la lutte contre l'homophobie et la transphobie, mais sans rentrer dans un combat où seuls les homosexuels seraient pris en compte.»

Sur la question d'un poste de chargé.e de projets LGBT à l'Etat de Genève

- ▶ «Je propose la création au sein de l'Etat de Genève, de l'Office des droits humains, avec un mandat, entre autres, la lutte contre les discriminations et les exclusions.»

Sur la question de la création d'un Centre d'écoute des victimes d'homophobie et de transphobie

- ▶ «Je suis pour la création d'un centre d'écoute contre les discriminations. Dans ce centre aura l'écoute des victimes d'homophobie et de transphobie ; l'écoute des victimes de négrophobie ; l'écoute des victimes d'islamophobie ; l'écoute de l'anti-sémitisme ; l'écoute des victimes de romophobies ; etc.»
- ▶ «L'état n'a pas pour vocation de financer des centres, propagandes etc... pour chaque minorité. Ce centre d'écoute sur le racisme devrait idéalement être financé par le privé et non par l'état.»

Sur la question des familles arc-en-ciel

- ▶ «C'est l'amour qui compte pour élever un enfant et l'harmonie entre les adultes qui s'en occupent, quelque soit leur identité sexuelle.»
- ▶ «Il faut totalement arrêter ce processus. Un enfant a besoin d'une mère et d'un père, et si la nature nous à crée comme cela, il faut la respecter. Les animaux ne sont pas homosexuelles, je ne voit donc pas pourquoi nous devrions soutenir quelque chose qui vas à l'encontre de la normalité. Pour régler des maladies nous mettons les personnes concernées dans des centres spécialisés pour les soigner. L'homosexualité est une maladie.»
- ▶ «Sans réserve aucune. Pour moi la sexualité des parents n'a aucune incidence sur le fait de pouvoir ou non d'être capable d'élever des enfants.»
- ▶ «Familles arc-en-ciel. Non. C'est contraire à la morale... et contre mes idées religieuses. J'accepte très volontiers les LGBT, moi-même bi, mais au delà, je ne cautionne plus...»
- ▶ «Si c'est celui de son partenaire oui pas de soucis si les deux partenaires sont d'accord, de toute façon si je ne m'abuse cela peut se faire au bout de 5 ans de vie commune donc c'est une décision réfléchie.»

Retrouvez les réponses et les commentaires par candidat.e.s, par parti politique ou par question directement sur le site internet de la Fédération et découvrez la position de chaque candidat.e au Grand Conseil et au Conseil d'Etat sur les questions LGBT : www.federationlgbt-geneve.ch/elections2013

La Fédération genevoise des associations LGBT

Philippe Scandolera et Stephania Zourdos, co-présidents de la Fédération: 022 741 00 70
Delphine Roux, coordinatrice de la Fédération: 076 437 84 14

La Fédération genevoise des associations LGBT est composée de:
360, Dialogai, Lestime, Parents d'homos et Think Out